



Le Francilois



400, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac, Qc
J0G 1M0

Tél.: 450-568-2124



Juillet 2014



Vol.01- No.02



www.saint-francois-du-lac.ca

Mot du maire



Chers citoyens et citoyennes,

C'est toujours avec impatience que j'attends l'occasion de m'adresser à vous par l'intermédiaire de notre journal «Le Francilois».

Vous aurez l'occasion de constater que le mot du maire est plus musclé qu'à l'habitude, ceci découle directement des multitudes de plaintes que vous m'avez transmises lors de nos différentes rencontres et je considère qu'il faut apporter des ajustements dès maintenant avant que la Sureté du Québec soit dans une situation tel, qu'elle n'ait d'autre choix, que celui de faire respecter systématiquement les lois applicables.

Dans les rubriques *lisez attentivement* celle de la ***Sureté du Québec*** car elle est pleine de conséquences, non seulement pour les délinquants mais aussi pour ceux qui respectent la réglementation.

Nous sommes finalement arrivés à la saison tant attendue par nous tous, et avec elle les bons et mauvais côtés. Pour les bons côtés ce sont, la plage, la navigation, les voyages, les réunions entre amis la farriente etc... pour les autres.

Maintenant parlons un peu des mauvais côtés, c'est la pelouse à tondre, les travaux sur le parterre et les travaux d'entretien de son chez soi. C'est ici que souvent les conflits entre voisins débutent, pourquoi me direz vous, simplement parce que souvent nous débutons nos travaux trop tôt le matin ou nous les terminons trop tard le soir. S'il vous plaît respectons le droit à la quiétude de nos voisins en adaptant nos habitudes aux activités de ces derniers, un geste simple mais combien apprécié par les voisins. Un exemple vaut mille mots dit-on, en voici un (*Il est 17h00 vous êtes sur votre terrasse avec des invités à prendre l'apéro en attendant le plat principal et là votre voisin décide de tondre sa pelouse imaginez la suite*).



Soyons maintenant plus dans un esprit estivale, dans notre journal, ne manquez pas de lire la rubrique (***Regard sur...***). Vous y découvrirez des dames de coeur qui ont été et qui sont toujours indispensables pour notre communauté.

Pour les familles utilisant notre parc de jeux pour les jeunes et moins jeunes, vous constaterez l'apparition d'une toilette d'appoint, qui sera en place jusqu'à la fin de l'été. Avec l'aide des caméras installées au pourtour du centre communautaire j'ose espérer que cette toilette pourra demeurer en place toute la saison.

Un mot de la part, de ma conjointe, des membres du comité organisateur du « Relais pour la vie » et de moi même pour remercier tous les bénévoles, les participants, les artistes et les citoyens qui ont généreusement donné temps et argent, ***encore une fois MERCI!***

C'est déjà la fin de ce mot du maire, je termine en vous souhaitant un été répondant à vos espérances et soyez toujours extrêmement prudent dans vos activités.

TEXTE INTÉGRAL

Bonne saison!

Pierre Yelle, maire

Important



VACANCES ESTIVALES 2014



Le bureau municipal sera fermé du :
21 juillet 2014 au 1er août 2014
inclusivement.

En cas d'urgence, vous pourrez rejoindre
monsieur le maire, Pierre Yelle au numéro suivant:
450-568-2804 ou 450-561-4313.

PERMIS : Si vous désirez obtenir un permis
quelconque, prévoir que nos bureaux seront fermés
aux dates ci-haut mentionnées.

VENTE DE GARAGE



Pour ceux et celles qui désirent
effectuer une Vente de garage, prenez
note que la fin de semaine du :

**30, 31 août et
1er septembre prochain**

cette activité se déroulera sur tout le territoire de
la Municipalité de Saint-François-du-Lac, et ce,
gratuitement.

*En cas de pluie, la vente de garage sera remise à la
fin de semaine suivante*

PERMIS RÉNOVATION, CONSTRUCTION, FEU,...ETC. :



Si vous désirez obtenir un permis
quelconque, veuillez prévoir que nos
bureaux seront fermés durant la pé-
riode des vacances soit du :

21 juillet 2014 au 1er août 2014
inclusivement

Sans permis, vous n'êtes pas autorisés à effectuer
des travaux sur votre propriété.

Merci de votre collaboration.

OPÉRATION MARQUAGE DES CHAUSSEES



Chaque année, de mai à décembre, le
ministère des Transports du Québec
rafraîchit les lignes de démarcation
sur les routes sous sa responsabilité.

Pour bien exécuter le travail, un convoi se déplace à
une vitesse variant entre **10 et 20 km/h**. Lorsque l'on
rencontre un pareil convoi, il est essentiel de respec-
ter la signalisation. **Il faut également s'assurer de
ne pas circuler sur les lignes fraîchement peintes,**
de manière à préserver la qualité du marquage
durant la période de séchage (celle-ci peut pren-
dre jusqu'à 90 minutes).

Par ailleurs, circuler sur les lignes fraîchement pein-
tes peut entraîner des éclaboussures. Or, **celles-ci**
s'avèrent très difficiles, parfois même impossible,
à enlever sur la carrosserie des automobiles.

D'ici 2015, plus de 2000 chantiers seront en activité
sur le réseau du ministère des Transports.

Les usagers de la route sont invités à consulter le
quebec511.info pour planifier leurs déplacements et à
respecter la signalisation en place pour la sécurité de
tous.

Le Ministère remercie donc les usagers
de leur bonne collaboration et de leur vigilance.

FACEBOOK



Prenez note que les loisirs
possèdent maintenant
un compte Facebook.

**Bonne saison
estivale!**

Activités



VÉLO SUR LA RIVIÈRE



La *Municipalité de Saint-François-du-Lac* en collaboration avec la *Municipalité de Pierre-ville* et le *Conseil de bande d'Odanak*, vous offrent une fois de plus l'opportunité de profiter de cette belle activité.

À ce jour, beaucoup de touristes ont effectué la traversée sur le ponton. Nous invitons les amateurs de vélo à venir profiter de la navette maritime (ponton) et offrez-vous un petit repos (le temps de la traversée) afin de refaire le plein d'énergie.

Horaire de la navette pour l'année 2014

Du **jeudi 19 juin**
au **Dimanche 31 août** inclusivement

Jours supplémentaires
23 et 24 juin / 30 juin et 01 juillet,
01, 6 et 7 septembre

Départ pour les 2 points de services

Saint-François-du-Lac « Marina Monsieur B. »
1er départ : 10h00 / Dernier départ : 17h00
&
Pierre-ville, secteur Notre-Dame « Quai fédéral »
1er départ : 10h30 / Dernier départ : 17h30

Info:
450-568-2124

Coût

Adulte : 2:00\$
12 ans à 17 ans : 1.00\$
Moins de 12 ans : gratuit

* *Concept croisière sur réservation seulement.*
* Cette initiative est rendue possible grâce au soutien financier de la Caisse Desjardins de Nicolet

TEXTE INTÉGRAL

FESTIVAL ROD & CUSTOM 2014

Venez nous rencontrer au
Festival
d'autos anciennes



Situé au 98, Route 143

Visiteurs:
4.00\$ seulement

Samedi & dimanche les
6-7 septembre prochain
à Saint-François-du-Lac.

Bar
sur place

ACTIVITÉS SUR LE SITE

- Espace pour camping sauvage à partir du vendredi soir jusqu'au lundi midi;
- Groupe rockabilly le samedi soir;
- Marché aux puces;
- Superficie plus importante du musée;



Inscription
5.00\$ par voiture
avec un accompagnateur

Cantine
&
rafraîchissements
sur le site



Nombreux
prix de présences
aux exposants

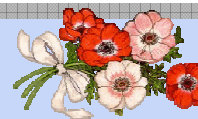
Pour informations

Jean-Pierre : 450-494-2704
Michel : 450-568-4904 / Pierre : 450-568-7095



Pierre Marcotte,
président du comité

Festi-danse Country



Soirée SPÉCIALE

Invitation aux danseurs du Bas Saint-François
le **jeudi 17 juillet**
à compter de 19 heures.

Une petite soirée de danse vous est offerte
dans le but de vivre le festival
sans avoir une centaine de danses en mémoire.

Vous n'avez qu'à apporter votre chaise et
il me fera plaisir de vous recevoir
sous un décor chaleureux.



Voici un aperçu des danses :

Blue Roses	Dirty Cha-Cha	Cab Driver
Electric Slide	Sixteen Step	Cowgirl Twist
Texas Waltz	Shooter	Slow Country

7\$/personne

Prix de présence

Bienvenue

aux danseurs du Bas-Saint-François!

*Produits artisanaux
de la région*



TEXTE INTÉGRAL

8^e ÉDITION

17-18 et 19 juillet 2014

ENDROIT Centre communautaire de Saint-François-du-Lac.

SOUS Chapiteau 40' X 100' avec plancher pleine superficie.

Souper samedi de 17h à 19h

Maïs et hot-dog gratuits pour les danseurs



Sylvie G. : 450-568-1163



*Plusieurs prix de présence
fournis par les commanditaires
de la région*

ANIMATION = Sylvie Gamelin

Horaire : Jeudi :	19h à 23h
Vendredi :	19h à 24h
Samedi :	13h30 à 17h 19h30 à 24h

*Stationnement
pour campeurs
disponible*

*Bar
sur place*

*Bienvenue
à tous!*



*Apportez
vos chaises!!!*



Sylvie Gamelin,

Divers



BIBLIOTHÈQUE

Cours d'aquarelle: notre demande pour les cours d'aquarelle soumise le 31 mars a été refusée, mais de nouveaux projets seront octroyés le 31 août. Nous soumettons à nouveau notre demande en espérant être acceptés cette fois-ci. Je communiquerai avec toutes les personnes inscrites à ce cours aussitôt que la décision sera rendue.

À VENDRE**À VENDRE**

100 boîtes en carton neuves de 1.5 pieds cubes:
16 po. par 12.5 po. par 12.5 po., idéales pour
déménagement ou entreposage.
Payées 1.46 \$/ chacune + taxes.

Prix demandé: 50.00 \$

La bibliothèque sera fermée du
17 juillet au 04 août 2014 inclusivement
pour les vacances estivales.

L'été et les vacances sont arrivés, profitez de ce temps de l'année pour faire provision de livres et revues, c'est toujours un plaisir de vous rencontrer et de vous servir !

*Téléphone :
450-568-1130 (répondeur)*

HORAIRE

Mardi après-midi :

13h15 à 15h15

Mercredi soir :

18h00 à 20h00

480, rue Notre-Dame (à l'arrière)

**Bon été
&
Bonnes Vacances !**



Le Comité de la Bibliothèque

TEXTE INTÉGRAL

CLUB DE L'ÂGE D' OR

JUILLET :

Samedi, 26 : Tournoi de pétanque sur notre terrain au Centre communautaire .

INSCRIPTION : à compter de 10h30 à 11h30.

Prix : 5.00\$



Apportez vos chaises.

Information :

*Micheline Bédard (responsable)
450-568-0621*

AÔUT :

Mercredi, 13 : Déjeuner rencontre au restaurant
« Le Calumet d'Odanak »

&



Épluchette de blé d'Inde avec jeux divers au Centre communautaire de Saint-François-du-Lac.

Blé d'Inde gratuit pour les membres.

Samedi, 16 : Tournoi de pétanque sur notre terrain au Centre communautaire .

INSCRIPTION : à compter de 10h30 à 11h30.

Prix : 5.00\$



Apportez vos chaises.

Information : *Micheline Bédard (responsable)
450-568-0621*

**N'oubliez pas
En septembre c'est le renouvellement
de votre carte de membre.**

Bon été!

Jean-Guy Dionne
président

TEXTE INTÉGRAL

Divers (suite)



DESJARDINS Caisse de Nicolet:

CONCOURS « C'est le temps des Festivals! »



Gagnez l'un des 3 forfaits avantages membres Desjardins *

- 2 passeports « **Traitement VIP** » au Festival du cochon de Sainte-Perpétue du 30 juillet au 3 août
- 8 laissez-passer pour 4 jours de festivités au Festival des 5 sens de Sainte-Sophie-de-Lévrard du 31 juillet au 3 août
- 8 laissez-passer pour tout le week-end au Challenge 255 de Baie-du-Febvre du 15 au 17 août.

Pour participer, rendez-vous au desjardins.com/caissedenicolet et remplissez le formulaire de participation entre le **4 et le 24 juillet**.
819-293-8570 ou 1-877-393-8570

*Certaines conditions s'appliquent. Réservé aux membres Desjardins âgées de 18 ans et plus. Détails et règlement disponibles sur le site Web de la caisse

Bonne saison estivale!



TEXTE INTÉGRAL



Marie-Pier Gaudet,
Agente Communication

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI



On vous accompagne dans vos démarches 16-35 ans

- Recherche d'emploi
- Gestion de carrière
- Développement d'une idée d'affaire
- Travail à l'étranger
- Établissement sur le territoire.

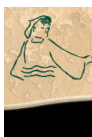
Grâce à la participation financière



cje@cjenicbec.org
1330, boul. Louis-Frédette,
Nicolet 819 293-2592

www.cjenicbec.org
3689, boul. Bécancour,
suite 4, Bécancour 819 298-4752

COOPÉRATIVE DE SERVICE AUX ARTISTES DU BAS ST-FRANÇOIS



La Coopérative de services aux artistes du Bas St-François fête ses **15 ans** d'existence.

En cette occasion, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors d'une grande exposition les **16 et 17 août 2014** sur le terrain de l'église de Pierreville sous la présidence d'honneur de :

Marjolaine Lachapelle.

Le site sera ouvert

Samedi de 10h00 à 17h00

Dimanche de 10h00 à 16h00

Entrée libre

Nos artistes seront heureux de vous y accueillir et de partager avec vous.

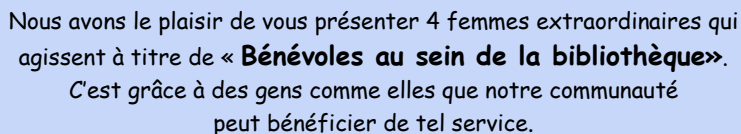
- * Il y aura encaen silencieux d'œuvres créées à la tendance écologique.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.



Michel Jacques, président





Les Ouvriers de Paix



VESTIAIRE de Saint-François-du-Lac

*Entreprise à but non lucratif
à vocation éco-responsable*
Situé au 262-A rang de la Grande-Terre



Vous pouvez désormais déposer vos dons de linge
au bac situé dans le stationnement du bureau
municipal de Saint-François-du-Lac

**Le vestiaire sera fermé pour les vacances, du
10 au 20 juillet**

À cause d'un manque de main-d'œuvre,
le vestiaire devra réduire ses jours d'ouverture,
à compter du

21 juillet 2014.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE :

**Du mercredi au vendredi de 9h30 à 16h30
et le samedi de 9h30 à midi.**



**Bonnes
Vacances**



GRANDEUR NATURE

**Entrez dans l'univers
médiéval fantastique de :**



Pour jeunes et adultes - Ouvert aux 12 ans et+
Ouvert aussi aux enfants accompagnés des parents

Dates des prochains GN

1. Du 29 au 31 août 2014
2. Du 26 au 28 septembre 2014

Apprenez à faire des murs de torchis!

Joignez l'utile à l'agréable en participant à la
corvée du 2 août prochain (de 9h30 à 16h30): vous
aiderez ainsi les jeunes du GN à améliorer une des
habitations de leurs peuples et vous apprendrez
une technique de construction datant de l'antiquité
de l'Afrique et de l'Europe. Écologiques, écono-
miques, durables et esthétiques, les murs de
torchis font partie des techniques à redécouvrir
pour des habitations se mariant harmonieusement à
l'environnement.

Gratuit - Dîner hot-dog gracieusement offert par
Vesmir aux participant(e)s.

Stage Haïti 2014

Trois jeunes d'ici auront la chance de vivre une
expérience de coopération internationale en
animant un camp de jour éducatif à l'orphelinat
*Villa des Tournesols de Cavaillon, du 9 au 29
juillet 2014*. Ils travailleront là-bas en équipe avec
4 jeunes.

Tous les détails au www.ouvriersdepaix.org

Johane Filiatrault,

A ssociation des personnes proches aidantes

SUIS-JE

une personne PROCHE AIDANTE?

- * Je demeure avec ma mère qui est très malade, je lui donne tous les soins dont elle a besoin. J'ai dû laisser mon emploi car elle ne peut pas rester seule.
- * Mon père demeure avec moi, je travaille cinq jours semaine, mais j'organise pour que son dîner soit déjà préparé, je m'assure qu'il prenne ses médicaments. Pour l'instant il peut encore rester seul mais je sais qu'éventuellement il ne le pourra plus.
- * Ma conjointe sort d'une opération délicate dû à un accident d'auto. Elle doit quitter l'hôpital d'ici un mois. Je dois m'organiser car elle va avoir besoin d'une personne pour s'occuper d'elle. Elle sera immobile pendant quelques mois et sa guérison sera longue selon les médecins (12 à 18 mois et plus). Je vais être obligé de prendre un congé sans-solde.
- * J'ai un enfant paralysé, qui a besoin d'assistance 24 heures sur 24. Je dois le faire boire, manger, laver, changer les couches, etc... Je n'ai jamais repris le travail depuis sa naissance. Comme je suis sa mère, suis-je une personne aidante ?
- * Je m'occupe d'une amie depuis plus de 5 ans. Elle est placée en centre de longue durée. Je vois à son courrier, sa comptabilité, achat de ses besoins matériels, organiser des sorties de fin de semaine, je vais la visiter 2 à 3 fois semaine et l'accompagne à tous les deux fins de semaine aux sorties que j'organise.
- * Ma mère demeure encore dans son logement mais a besoin d'aide pour ses sorties, ses achats, même pour prendre son bain, laver ses cheveux.

Comme je travaille à plein temps, je vais la voir 3 soirs semaine en finissant mon travail, pour m'assurer qu'elle ne manque de rien et tous les samedis je vais la chercher pour faire son épicerie et ses commissions. À toutes les deux semaines je l'amène souper au restaurant et au cinéma.

Tous ces énoncés représentent des personnes proches aidantes.

Vous venez en aide à une personne de votre entourage. Sans être rémunéré. Vous l'aidez de façon significative en offrant un soutien émotif, prodiguant des soins ou en rendant des services variés. Pour un temps limité ou illimité. Vous venez en aide pour améliorer le bien-être ou la qualité de vie d'une personne ayant une ou des incapacités temporaires ou permanentes. Vous veillez au bien-être d'un proche qui vit en milieu d'hébergement.

LE SOUTIEN INDIVIDUEL

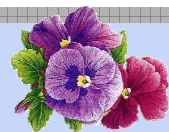
- * Rencontrer une intervenante pour vous écouter sans jugement et de manière confidentielle.
- * Au téléphone ou en personne, nous nous déplaçons.
- * Il est parfois difficile de parler de comment nous nous sentons avec notre proche ou notre famille. Une oreille extérieure vous est offerte par ce service.

LES CAFÉS-RENCONTRES

- * Pour rencontrer d'autres personnes proches aidantes, discuter et déjouer l'isolement.
- * Pour partager vos préoccupations autour de thèmes et aussi discuter de trucs que vous utilisez qui pourraient aider les autres.
- * Les rencontres se font aux 2 semaines.
- * Possibilité d'aide financière pour du répit afin de participer à la rencontre

1-855-350-0076 (sans frais) Danielle Desmarais
Intervenante

I nvitation familles Pépin et Pinard



FAMILLES PÉPIN ET PINARD

**Les Pépin et les Pinard sont invités à fêter à
Champlain le 16 août**

C'est dans le cadre du 350^e anniversaire de Champlain que deux associations de familles vont s'unir pour participer aux festivités.

En effet, l'Association des familles Pépin, La-chance et Laforce et Les Descendants de Louis Pinard inc. ont convenu de s'inspirer des liens qui les unissent depuis leurs premières générations pour organiser une activité commune.

Il convient de rappeler que l'ancêtre Louis Pinard, établi à Champlain, a épousé en secondes noces Marie-Ursule Pépin, une fille de Guillaume Pépin et de Jeanne Meschin. On sait que Guillaume a joué un rôle très important dès les premières années de Trois-Rivières. D'autre part, trois autres enfants du couple se sont également installés à Champlain. Jacques a épousé Marie-Jeanne Caïet, une fille du Roy, tandis qu'Élisabeth et Marie ont respectivement pris pour époux Jean Arcouet dit Lajeunesse et Guillaume LaRue.

Si la descendance de Guillaume Pépin compte aussi les Laforce, celle de Louis Pinard comprend plusieurs familles dérivées dont les Beauchemin, Fleurent, Florent, Lauzier, Lauzière et Raîche.



Puisque plusieurs de ces familles ont pris racine dans Nicolet et sa région, les personnes qui portent ces patronymes peuvent profiter de cet événement du 350^e pour venir commémorer la contribution de ces pionniers au développement de Champlain et qui ont essaimé un peu partout au Québec.

Le programme de la journée comprendra :

- Des assemblées générales des deux associations suivies d'un dîner et d'une présentation historique du rôle joué par chacune des deux familles.
- Par la suite, les participants pourront visiter l'église et une exposition au presbytère et participer à une visite libre du village de Champlain.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec l'une des familles :

www.famillespinard.com

ou

<http://pepinlachancelaforce.com>.



jacinthe.lauziere@cgocable.ca

Personne-contact :
Jacinthe Lauzière (819) 233-2549

Loisirs



Les bienfaits du Karaté

- Confiance en soi
- Discipline
- Respect de soi-même et des autres
- Contrôle de soi
- Santé physique et mentale



Les bienfaits sur les enfants :

Le karaté permettra à l'enfant de développer une bonne coordination, d'acquiescer de la discipline, d'améliorer sa concentration et obtenir une meilleure confiance en soi.

Tout en apprenant à contrôler ses émotions et son surplus d'énergie, notre programme lui permettra de se surpasser.



Les bienfaits sur les adolescents :

Le Karaté apportera certainement un meilleur contrôle de soi. Cet art permettra à l'élève de se surpasser, d'apprendre à connaître son corps, d'acquiescer souplesse et force de développer un meilleur contrôle des émotions et de l'impulsivité ainsi que d'apprendre à se respecter soi-même et autrui.

De plus, il y aura une amélioration de la forme physique, un sentiment de mieux-être intérieur et un développement des réflexes rapides pouvant servir dans tous les domaines de la vie.

Les bienfaits sur les adultes :

Étant donné le stress et les nombreuses responsabilités auxquelles nous faisons face, le karaté sera un entraînement sérieux et régulier qui stimulera vos facultés intellectuelles favorisant un esprit prompt, intuitif et capable de répondre instantanément par une action essentiellement pratique. Cette discipline apportera un mieux-être, un calme et un équilibre intérieur en plus d'améliorer la santé physique et mentale.

Une (1) semaine de cours gratuits (pour essai)

Les loisirs sont heureux de vous annoncer qu'il y aura, dès cet automne, des cours de **KARATÉ**.

**De
5 à 99 ans**

Début : Jeudi en soirée le **18 septembre**
&
Dimanche matin le **21 septembre**

Durée : 12 semaines

Coût pour les **Résidents**

(pour une même inscription, vous pouvez vous présenter pour les 2 jours de cours)

- **70.00\$** pour la 1^{ère} inscription
- **50.00\$** 2^{ème} inscription
- **45.00\$** 3^{ème} inscription
- **40.00\$** 4^{ème} inscription

Coût pour les **Non-résidents**

(pour une même inscription, vous pouvez vous présenter pour les 2 jours de cours)

- **90.00\$** pour la 1^{ère} inscription
- **70.00\$** 2^{ème} inscription
- **65.00\$** 3^{ème} inscription
- **60.00\$** 4^{ème} inscription

Inscription au local des loisirs :

**5 septembre
de 18h30 à 21h00**

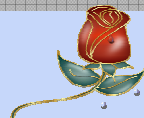
Pour information ou inscription :

Pierre-Olivier Desmarais
Cell.: 450-494-2055



Sensei (professeur) : Pierre-Olivier Desmarais
Senpai (assistant) : Philip Gamelin

Loisirs (suite)



Journée familiale



Les loisirs en collaboration avec la Maison des jeunes, vous offrent l'occasion de participer à une journée familiale.

QUAND : Dimanche 31 août prochain

ENDROIT : Terrain des loisirs

HEURE : De 11h00 à 16h00



**Jeux
gonglables**



CONCOURS DE LIPSING

Pour tous âges.

Inscription obligatoire

Pour information et/ou pour inscription vous devez communiquer avec **Stéphanie** ou **Joanie** de la **Maison des Jeunes** au 450-568-6222

**Prix de
participation**



**Hot dog à vendre sur place au
profit de la Maison Des Jeunes.**

TEXTE INTÉGRAL

Ligue amicale du Soccer 2014

Si vous désirez connaître l'horaire des équipes de la ligue amicale de Soccer 2014, vous pouvez vous rendre sur :

Site de la Municipalité dans la section des loisirs dans la colonne de droite :

www.saint-francois-du-lac.ca

ou

Site de la ligue :

www.ligueamicaledesoccer.com/



**Passez
un
bel été !**



Pascal Thérour, président

Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre



COMMENT devenir membre?

Le Centre compte **150 membres bénévoles** en action dans nos services directs et indirects de maintien à domicile ou dans diverses organisations bénévoles de la communauté.

AU CENTRE, je peux m'impliquer

- ⇒ Conseil d'administration
- ⇒ Popote roulante
- ⇒ Accompagnement-transport
- ⇒ Service d'impôt
- ⇒ Comité des dîners communautaires
- ⇒ Téléphones-popote, envois postaux,



LES étapes

1. Je veux faire du bénévolat
2. Je passe une entrevue d'accueil avec la coordonnatrice
3. Je signe le code d'éthique
4. On vérifie mes antécédents judiciaires
5. On m'oriente selon mes intérêts, mes goûts et ma disponibilité
6. On m'offre de l'encadrement et du soutien

450-568-3198



TEXTE INTÉGRAL

LES avantages

480,
rue Notre-Dame



- Droit de vote lors de l'assemblée générale
- Rabais lors d'activités
- Formations gratuites ou ressourcement à moindre coût
- Frais de déplacement remboursés pour les services bénévoles
- Activités de reconnaissance
- Échange entre bénévoles
- Support individuel
- Recevoir les brochures :

Le Naturellement bénévole et L'Info bénévole

Action bénévole ...

parce que ça fait du bien... de me sentir utile,
d'aider et de redonner.

- * Le service de popote roulante s'est terminé le 3 juillet dernier mais reprendra le **mardi 5 août 2014**.
- * Le dernier dîner communautaire animé a eu lieu le 28 mai à Baie-du-Febvre et le prochain sera mercredi le **27 août à Saint-François-du-Lac**

Bon été à toutes les personnes bénévoles.

Prenez une pause bien méritée!



Yolande Descheneaux

Des nouvelles de Marguerite

Vie paroissiale



Du 9 juin au 29 août inclusivement bureau est fermé le vendredi après-midi de 13h à 15h.

Du 30 juin au 7 août 2014, il n'y aura pas de messes : le lundi à 16h à l'église de Notre-Dame, le mardi et le mercredi à 16h30 à l'église de St-François-du-Lac et le jeudi à 9h à l'église de St-Thomas de Pierreville.

Il y aura ADACE (*Assemblée Dominicale en Attente de Célébration Eucharistique : célébration sans prêtre et pas d'intentions de messe donc une liturgie de la parole avec communion*) : **Dimanche 13 juillet** à 9h30 à l'église de St-François-du-Lac et **dimanche 20 juillet** à 9h30 à l'église de St-Thomas de Pierreville (pas de messes le samedi 12 juillet à 19h et le samedi 19 juillet à 19h à l'église de Saint-François-du-Lac).

Pastorale jeunesse Contactez-nous au bureau central de la paroisse au 450-568-3113 pour inscrire votre enfant pour la 1ère communion (8 ans et plus) ou pour la confirmation (10 ans et plus).

PÈLERINAGES CAP-DE-LA-MADELEINE

Mardi 12 août départ à 13h à l'église de Notre-Dame-de-Pierreville (Mme Pauline Lauzière 450-568-2681) ensuite à l'église d'Odanak (Mme Thérèse O'Bomsawin Gaudet 450-568-2211) et au Salon de Quilles de Pierreville (Mme Cécile Boisclair 450-568-5501), souper sur place, retour 22h, coût 10 \$.

Mardi 19 août. Départ à l'église de Baie-du-Febvre à 8h, retour 16h. Dîner sur place. Coût 7\$. Mme Jeannine Binette 450-568-0496, Mme Monique Letarte 450-783-6547.

TEXTE INTÉGRAL

CAFÉ MUFFIN AVEC LE CURÉ



Le 9 juin dernier avait lieu notre dernier «Café muffin avec le curé» avant la période estivale. Quarante-deux (42) personnes s'y sont données rendez-vous pour fraterniser et échanger ensemble! Un grand nombre «d'habitues» étaient présents...mais aussi quelques personnes nouvelles. Dans une atmosphère détendue et joyeuse, chacun (une) a partagé un beau moment vécu durant les derniers mois. Nous avons pris conscience, tous ensemble, que le «café muffin» est un lieu de rencontre et de rapprochement précieux entre les membres de nos quatre communautés locales. En effet, des personnes de toutes nos communautés y viennent et même quelques personnes de l'extérieur. Ensuite, le fait que nos partages ne se vivent pas seulement au niveau de la tête mais également au niveau du cœur nous rapproche les uns des autres. Nous apprenons à nous connaître «par cœur»...c'est-à-dire «par le cœur»! Tous et toutes sont unanimes à vouloir poursuivre l'expérience après la période estivale.

Prochaine rencontre : lundi 8 septembre au restaurant «Le Calumet». Nous y sommes tous et toutes invités!

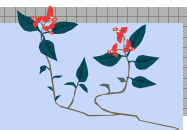


Pierre Houle, curé

Recevez toutes nos amitiés
et le souhait d'un bel été!



Maison des jeunes



Priorités 2014-2015

➤ MAISON DES JEUNES ET ÉCOLO

- Du sport à l'horaire minimum une fois par semaine!
- Des bacs de recyclage, ménage du terrain, recyclage de papier, vaisselles lavables, etc...

➤ LE RESPECT PARTOUT TOUT LE TEMPS

- Du sport à l'horaire minimum une fois par semaine!

➤ CONSOLIDER LE PROGRAMME BONNE ACTION, L'ÉTOILE DU MOIS!

- Chaque jeune qui investit temps dans sa maison des jeunes accumulé des **BONNES ACTIONS** et deux fois par année trois jeunes sont récompensés de façon significative. Chaque mois, un jeune est mis en valeur pour son implication, sa photo est affichée dans la Maison des jeunes!

➤ INFO-PARENT (2/ année)

Le but est d'outiller les parents sur différentes problématiques rencontrées par leurs adolescents.

➤ PARLONS ACTUALITÉS FAIRES PAR LES JEUNES (COMITÉ ACTUALITÉ)

➤ PROGRAMME MON ART / MA MUSIQUE (COMITÉ ART ET COMITÉ VIDÉO)

➤ PETITE ENTREPRISE SOCIALE (comité mini-dépanneur)

- Du sport à l'horaire minimum une fois par semaine!

➤ JOURNAL « Le contagieux »(1 parution)

➤ IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ (comité implication)

➤ IMPLICATION DU COMITÉ DE JEUNES DANS TOUTES LES DÉCISIONS

➤ RÉALISER MINIMUM UNE GROSSE ACTIVITÉ GRAND PUBLIC

➤ BABILLARD DE SENSIBILISATION / PRÉVENTION (6/année)

➤ CONSOLIDER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE!

10-A, rue Centre Communautaire



Maison des jeunes (suite)



Horaire estival

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
13 juillet	14 juillet	15 juillet	16 juillet	17 juillet	18 juillet	19 juillet
Fermé	Fermé	13h à 16h 18h à 22h	Feux artifices 17h à 1h	13h à 16h 18h à 22h	Fermé	8h à 19h Valcartier
20 juillet	21 juillet	22 juillet	23 juillet	24 juillet	25 juillet	26 juillet
VACANCES						
27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet	31 juillet	1 ^{er} août	2 août
VACANCES						
3 août	4 août	5 août	6 août	7 août	8 août	9 août
Fermé	13h à 16h 18h à 22h	13h à 16h 18h à 22h	Pêche et crème glacée 10h à 22h	13h à 16h 18h à 22h	Disco 20h00 à minuit	Fermé
10 août	11 août	12 août	13 août	14 août	15 août	16 août
Fermé	Fermé	13h à 16h 18h à 22h	13h à 16h Passerelle Crème glacée 18h à 22h	13h à 16h 18h à 22h	Fermé	Challenge 10h à 18h
17 août	18 août	19 août	20 août	21 août	22 août	23 août
Challenge 10h à 18h	Fermé	18h à 21h	18h à 21h	18h à 21h	Fermé	Fermé

Courriel : mdjbasstfrancois@bellnet.ca



Sûreté du Québec



Prévention sur le partage sécuritaire de la route

Depuis quelques semaines, les personnes qui se déplacent à vélo, à pied, en planche à roulette, en patins à roues alignées ou en trottinette sont de plus en plus présents aux abords des routes compte tenu du climat printanier.

Les automobilistes et motocyclistes doivent donc respecter la signalisation routière et être particulièrement vigilants à l'approche des intersections, dans les secteurs résidentiels et sur les routes aménagées pour la circulation à vélo.

Le respect de la signalisation routière par tous les usagers de la route est essentiel pour réduire les risques de collisions entraînant des décès ou des blessures. Qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes ou piétons, les citoyens doivent donc éviter toute distraction et porter attention à la signalisation lorsqu'ils circulent sur le réseau routier.



Pour les automobilistes :

- Respecter les limites de vitesse
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt
- Céder le passage aux piétons
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps

Pour les piétons :

- Toujours circuler sur les trottoirs
- S'il n'y a pas de trottoirs, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation

- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser

Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables.

En 2013, ils ont été **24 à perdre la vie dans une collision, soit 10 de plus qu'en 2012.**

**C'est le temps des vacances,
soyez prévoyants...**

Demandez à quelqu'un de ramasser le courrier, les journaux et les circulaires. Vous pouvez également demander à Postes Canada de retenir votre courrier. N'oubliez pas d'annuler temporairement votre abonnement aux journaux.

Installez une minuterie programmable pour les lumières à l'intérieur et à l'extérieur, si possible.

Demandez à quelqu'un de tondre la pelouse

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre période d'absence.

Si possible, laissez un véhicule dans l'entrée et demandez à quelqu'un de le déplacer de temps en temps.

Surtout, évitez de dire que vous partez en vacances sur les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, etc. Vous ouvrez ainsi grande la porte à vous faire visiter par des malfaiteurs pendant votre absence...

Pensez à aviser vos voisins, ils sont les mieux placés souvent pour surveiller ce qui se passe dans votre quartier. Ce sera un échange de bons services qui pourra devenir une habitude à prendre de part et d'autre lors de vos absences.

Pour des conseils de prévention supplémentaires, consultez le site Internet de la Sûreté du Québec au <http://www.sq.gouv.qc.ca/>

Sûreté du Québec (suite)



Prudence en saison estivale!

C'est maintenant le début de l'été, la fin des classes et le début des activités sportives et familiales. De belles activités à planifier pour soi et pour tous ceux que nous aimons et bien sur, dans le respect de notre entourage qui sont en droit de conserver leur quiétude. Les lois et règlements qui sont mis en place par nos élus municipaux et gouvernementaux ont été créés pour faire en sorte que la population soit protégée contre les comportements dangereux, irrévérencieux ou disgracieux qui sont perpétrés par certains citoyens peu soucieux de la qualité de vie des personnes vivant dans leur entourage.

J'aimerais donc vous faire part de certains conseils pour cet été afin de faire en sorte que vous soyez bien au fait de la réglementation municipale ainsi que du code de sécurité routière en vigueur.



Tout d'abord, d'après la loi sur les véhicules hors route, **aucun véhicule hors route ne doit circuler sur la voie publique à moins de signalisation contraire** (Exemple : Traverse de VTT/motoneige).

Nous faisons aussi respecter les règles concernant les véhicules exempts d'immatriculation, comme par exemple les karts de golf ou véhicules-jouets (*pocket-bike / jouet-motorisé à batteries*). Ce genre de véhicule est interdit de circuler sur la voie publique sous peine de sanctions de 100 \$ plus les frais. Cet été, certains secteurs de votre municipalité seront étroitement surveillés et nous appliquerons la réglementation.

Les parcs sont ouverts de **8h00 à 23h00** et il est interdit de s'y trouver en dehors de cette période sans excuse raisonnable. Il est interdit de se trouver dans un endroit public sous l'effet de l'alcool ou de la drogue et d'y consommer de l'alcool sans permis ou autorisation, d'y être avec un couteau ou un bâton, d'y uriner, d'y flâner, de s'y tirer, d'y lancer des bouteilles, des pierres ou autres projectiles.

Pour ce qui est des chiens, ils doivent demeurer sur le terrain de leur propriétaire et leurs jappements ne doivent pas troubler la tranquillité publique. De plus, tous les animaux de ferme doivent être retenus au moyen d'un dispositif les empêchant de sortir du terrain.



Pour le bruit en général, quel qu'en soit sa provenance, il ne doit pas incommoder le voisinage. Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert et d'utiliser des feux d'artifices sans avoir obtenu un permis de la municipalité. Il est interdit d'utiliser une arme à feu ou à air comprimé, un arc ou une arbalète à moins de 150 mètres de toute maison. De plus, le refus d'obtempérer à un ordre d'une personne en autorité pour l'application de tous ces règlements ou d'injurier cette personne est également une infraction.

Pour terminer, je dois mentionner que les policiers ne toléreront aucune dérogation au Code de sécurité routière concernant l'utilisation de silencieux non-conforme sur tous les types de véhicule cet été. Il est important que les citoyens adaptent leur conduite aux conditions routières pour éviter des tragédies routières car les impacts sur la famille et la société sont énormes. J'espère que tous ces renseignements vous seront très utiles.

Je vous souhaite un très bel été!

Sgt, Tommy Lemay

Médiation citoyenne



UN CONFLIT ? UNE AVENUE SIMPLE ET ACCESSIBLE



Un voisin trop bruyant, une mésentente entre un propriétaire et un locataire, une chicane entre un commerçant et un client... Ces types de situations seront au cœur des actions de Médiation citoyenne, service d'accompagnement en gestion des conflits, qui sera offert dans votre municipalité. Le service est mis de l'avant par « **Avenues citoyennes organisme de justice alternative** » avec la participation financière de « **Mesures d'appui aux initiatives en milieux ruraux** ».

Fondé en 1984, « **Avenues citoyennes organisme de justice alternative** » est un organisme communautaire qui favorise le développement et le maintien de pratiques de justice alternative et d'activités éducatives visant des rapports harmonieux dans la communauté. Dans la continuité de notre mission, l'implantation d'un projet en médiation citoyenne s'avérerait un besoin pour la population de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Mettre un terme à un différend de façon pacifique ou rétablir un lien de communication qui s'est brisé ou dégradé, n'est pas chose facile. De là, l'importance de s'adresser à une équipe comme la nôtre, spécialement formée en médiation et en gestion des conflits. **Nos objectifs:** faciliter les échanges de points de vue, aider à dénouer les impasses et accompagner les citoyens, aux prises avec une situation conflictuelle, dans la démarche afin de trouver ensemble des pistes de solutions satisfaisantes pour tout le monde sans avoir recours au système judiciaire traditionnel.

Que vous soyez un citoyen, une association, un organisme, un groupe communautaire ou une entreprise de la MRC Nicolet-Yamaska, vous pouvez vous prévaloir tout à fait gratuitement d'un service facile d'accès et confidentiel pour prévenir, gérer ou régler les situations dérangeantes telles que: chicanes de voisins, intimidation, conflits interpersonnels, etc. Notre service s'adresse à vous qui sentez le besoin d'être appuyé dans votre démarche face à votre situation conflictuelle.

De plus, si vous souhaitez acquérir des notions de base et développer des habiletés en gestion de conflits, un atelier de 3 heures en gestion de conflit sera également offert à la population, gratuitement.

Il y a bien des façon de prévenir, d'éviter ou de régler les conflits. Le plus important, c'est de ne pas attendre que la situation soit à ce point tendue que vous n'ayez d'autres recours que les tribunaux.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour faire appel au service ou pour de plus amples informations, une médiatrice se fera un plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais.

Tél. : 819-293-8671

ou

mediationcitoyenne@sogetel.net



Astuces et conseils pour vaincre la canicule



Vous avez tout essayé... les douches à répétition, le ventilateur puissance maximale, les boissons rafraîchissantes, mais rien n'y fait, le thermostat ne descend pas et vous avez vraiment l'impression de fondre. A la maison, en voiture ou dans le métro, voici quelques astuces pour retrouver un peu de fraîcheur au quotidien.

L'été est bel et bien là, avec son soleil, son beau ciel bleu... et son atmosphère lourde et brûlante.

Quoi que l'on fasse, impossible d'oublier qu'il fait chaud.
Alors pour éviter que cela ne devienne insupportable,
voici notre guide de survie en cas de canicule.



Rafrâichir son intérieur

Arriver à garder son appartement ou sa maison en dessous des températures extérieures est indispensable, notamment pour trouver le sommeil le soir venu. Il est donc important d'être vigilant, le soleil et les fortes températures doivent devenir vos ennemis. Pour cela :

- **Vivez caché** : vous auriez tendance à chercher l'air et la fraîcheur en ouvrant grandes vos portes et vos fenêtres. Erreur fatale. Vous devez au contraire les garder soigneusement fermées, surtout aux heures les plus chaudes. L'idéal étant d'attendre la nuit ou les premières lueurs du jour pour aérer. Dès que le soleil pointe le bout de son nez ou que vous sentez la température augmenter, fermez toutes les fenêtres et entrebâillez vos volets. Vous pouvez aussi baisser les stores ou utiliser des rideaux de couleurs claires *(qui reflèteront la lumière sans en absorber la chaleur)*.



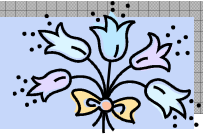
- **Éteignez tout** : même en veille les appareils électriques produisent de la chaleur, ainsi mieux vaut débrancher votre cafetière, votre ordinateur ou votre télé, mais aussi la lumière. Préférez des petites lampes aux plafonniers qui ont une puissance supérieure. Vous pouvez également utiliser des ampoules économiques qui chauffent moins que les autres.



- **Ventilez efficacement** : votre ventilateur est probablement déjà un objet indispensable de votre quotidien. Mais si vous ne l'utilisez pas idéalement, il ne brassera que de l'air chaud. Pour créer une brise légère vous pouvez placer un bol d'eau, un torchon humide ou des pains de glace devant le ventilateur. En s'évaporant, l'eau fera baisser la température de la pièce.



Astuces et conseils pour vaincre la canicule (suite)



Habituer son corps aux températures estivales

Pour éviter de mourir de chaud ou de déshydratation il est important d'avoir les bons réflexes.

- **Ne sortez pas sans votre kit de survie :**



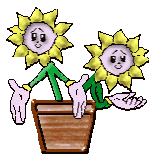
chapeau, eau, et brumisateur. Ils deviendront vos meilleurs amis en cas de déshydratation ou de coup de chaud, et ce, tout au long de la journée !

- **Adoptez le style bédouin :** optez pour des vêtements amples, et protégez votre tête du soleil. Mieux vaut un pantalon large qu'un short moulant, et un chapeau qu'une tête à l'air. Vous avez envie de bronzer



et de vous dénuder, mais vous ne feriez qu'exposer un peu plus votre corps à la chaleur. Comme eux, vous pouvez également boire du thé à la menthe : même chaude, cette boisson vous rafraîchira efficacement !

- **Consommer moins mais plus souvent :** que ce soit pour les boissons ou la nourriture, apprenez à en prendre moins mais à plusieurs reprises au cours de la journée. Un apport d'eau régulier vous garantira une bonne résistance à la chaleur. Plusieurs petits repas par jour permettront de réguler la température du corps au moment de la digestion et vous assimilerez plus facilement des petites quantités.



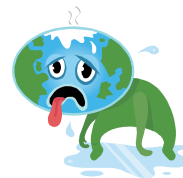
Préserver sa voiture du soleil



Pour éviter d'avoir l'impression d'entrer dans un four quand vous ouvrez une portière, ou de s'asseoir sur une plancha (*plaque métallique chauffante*) lorsque vous touchez un siège, il faut une fois encore esquiver le soleil. Comme on ne peut pas toujours garer sa voiture à l'ombre, il faut faire preuve d'ingéniosité.

On est tous d'accord pour dire que le pare-soleil est un objet particulièrement peu esthétique. Pourtant il faut reconnaître qu'il est bien pratique. Les pare-brises avant et arrière étant les points faibles de votre voiture face à la chaleur, il faut protéger ces surfaces avec une matière réfléchissante. Vous pouvez également opter pour des stores ou des protections UV à coller sur les vitres arrières.

Quant au problème des sièges et du volant brûlants, vous pouvez utiliser des serviettes de plages pour les protéger de la chaleur, et puis au moins vous êtes équipé pour la baignade en toutes circonstances.



Quelques petits trucs intéressants!

www.truc-de-grand-mere.com



COMMENT NETTOYER LES VITRES DE SA MAISON?



Il est possible de nettoyer les vitres de votre maison avec des astuces naturelles et économique ! Nul besoin de produits chimiques pour laver vos vitres. Découvrez ces astuces de grand-mère pour nettoyer vos carreaux et enlever les traces sur les vitres.

Le vinaigre blanc : Pour un vaporisateur de 1 litre : Mélangez 750 ml d'eau tiède avec 250 ml de vinaigre blanc. Ce nettoyant naturel sera parfait pour **nettoyer les vitres**. De plus, l'odeur du vinaigre blanc repoussera les araignées et les mouches de votre maison !

Le papier journal : Dans un vaporisateur, mélangez du jus de citron avec de l'eau chaude. Mettez un papier de journal en boule et imbibe-le de ce mélange, puis frottez vos vitres. Résultat impeccable !

Le liquide vaisselle : Il est aussi possible de nettoyer ses vitres avec du liquide vaisselle dilué dans de l'eau chaude et un peu de vinaigre blanc. Terminez le nettoyage en rinçant vos vitres à l'eau.

La glycérine : Pour éliminer et empêcher la formation de buée sur les vitres, versez quelques gouttes de glycérine sur un vieux collant en nylon puis frottez les vitres. Grâce à cette astuce, la poussière ne se fixera pas sur les vitres et la buée non plus !

Les conseils de nos grands-mères

Équipement conseillé pour nettoyer les vitres : Une peau de chamois, un chiffon microfibre, du papier journal et une raclette.

Ne nettoyez jamais vos vitres en plein soleil pour ne pas avoir de **traces sur les vitres**.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES FOURMIS DANS LA MAISON ? Que faire contre les fourmis ?

Avec des solutions naturelles et écologiques, il est possible de **se débarrasser des fourmis** de la maison sans les tuer. Ces insectes intelligents sont capables de coloniser votre intérieur brusquement et discrètement. Grâce aux astuces de grand-mère, évitez l'invasion de fourmis dans votre demeure !

La lavande : L'odeur de la lavande **repousse les fourmis**. Placez des bouquets de lavande à proximité des portes et fenêtres ou fabriquez un répulsif à la lavande.

Recette du répulsif naturel anti fourmis : Mélangez 5 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie avec 10 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée. Versez le mélange dans un vaporisateur et ajoutez-y 1/4 de litre d'alcool à 40°. Pulvériser les endroits où passent les fourmis avec ce répulsif maison.

Le vinaigre : Pulvériser du vinaigre blanc (*pur ou dilué avec de l'eau*) sur le passage des fourmis et sur les bords des fenêtres.

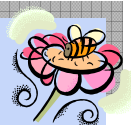
Le poivre de Cayenne : L'odeur forte du poivre de Cayenne permet de lutter **contre les fourmis**. Mettez-en aux petites entrées où arrivent les fourmis.

Le bicarbonate de soude : Saupoudrez le passage des fourmis avec du bicarbonate de soude. Cette méthode ne fonctionne malheureusement pas avec toutes les espèces de fourmis...

Les feuilles de menthe et de basilic : Disposez des feuilles de basilic ou de menthe aux lieux où se sont installées les fourmis.

La craie : Tracez un traie avec de la craie servira de barrage aux fourmis. Elles ne passeront pas par dessus la ligne car elles n'apprécient guère cette texture.

Conseil municipal 2013-2017



Maire

Pierre Yelle : 450.568.2804

Siège #1 : Pascal Thérout 450.568.0128

Siège #4 : Daniel Labbé 450.568.2493

Siège #2 : Jean Duhaime (*pro-maire*) 450.568.2425

Siège #5 : Réjean Gamelin 450.568.2435

Siège #3 : Yves Plante 450.568.3949

Siège #6 : Julie Bouchard 450.568.0427

Employés municipaux

Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière

Hélène Latraverse secrétaire-trésorière adjointe

Claire Pelletier, secrétaire-réceptionniste

Marcel Niquet, inspecteur municipal

Paul Piché, journalier

Richard Sayer, journalier

Lisette Allard, responsable location de salle (450-568-2350)

Ghislaine Lachapelle, responsable (bénévole) de la bibliothèque

Bureau municipal: 450-568-2124

Télécopieur : 450-568-7465

Dossier animaux : SPA de Drummondville
(1-855-472-5700)



PENSÉE

La vie est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

Albert Einstein

Mise en page : Claire Pelletier